



Colis marqué livré mais non livré

Par **nouchy55**, le **10/12/2013** à **14:24**

Litige avec Rue du Commerce pour colis marqué livré par chronopost mais jamais arrivé - Rue du commerce certifie avoir le bon de livraison signé mais le jour de la fameuse livraison , nous n'étions pas à notre domicile que Faire ?

je ne vois pas pourquoi je porterai plainte contre le transporteur puisque vous affirmez avoir les documents de ce dernier certifiant la livraison

mais nous ce document nous l'avons jamais vu - et n'importe qui aurait pu signer ce bon de livraison

quelle date figure sur ce bon

si la livraison avait été effective le 8 novembre, alors quel intérêt aurait eu Chronopost a proposer une autre date de livraison le 13 novembre

autant de question sans réponse - mais vous admettez que le suivi de livraison est quelque peu étrange -

mais vous en possession de ce soi disant bon de livraison vous suffit pour mettre fin à cette affaire -

je n'ai rien en ma possession me permettant de justifier la non livraison du colis, seule ma bonne foi et ma déclaration de contestation de signature

je vois de toute façon que je vais perdre 100 € qui pour vous ne représente rien mais pour nous est une certaine somme et je n'aurais jamais cette tablette que je comptais offrir

j'espère que ceux qui ont récupéré le colis profiteront bien de la tablette - que ce soit le livreur ou les voisins ou autres

je vous remercie de tout ce que vous n'avez pas voulu faire ni reconnaître, c'est (supprimé) de votre part et du livreur de chronopost, je souhaite qu'il finisse par payer toutes les malhonnetés qu'il commet -